



**DEPARTMENT OF THE ARMY**  
UNITED STATES ARMY GARRISON BENELUX  
UNIT 21419  
APO AE 09708-1419

22 Novembre 2023

**OBJET:** Réponse à votre demande d'information du 9 novembre concernant les PFAS dans la ville de Chièvres

Olivier Hartiel  
Bourgmestre de Chièvres  
2 Rue du Grand Vivier  
7950 Chièvres, Belgium

Suite à votre demande du 9 novembre 2023, veuillez trouver ci-dessous les réponses à vos questions.

Comme vous le savez, les PFAS peuvent être trouvés dans divers produits tels que les tapis, les vêtements, les tissus, les emballages en papier pour les aliments et d'autres matériaux résistants à l'eau, à la graisse et aux taches. Sur la base aérienne de Chièvres, les PFAS étaient couramment contenus dans la mousse à formation de film aqueux (AFFF), un produit essentiel utilisé par les unités militaires et civiles de lutte contre les incendies pour éteindre les incendies de carburéacteur sur les terrains d'aviation. Pour plus d'informations sur cette mousse, nous avons joint la fiche de données de sécurité détaillant les composants de la mousse.

Cependant, après une recherche dans les archives des 18 dernières années, notre division environnementale n'a trouvé aucune preuve que de l'AFFF ait été déchargé sur la base aérienne de Chièvres. En raison de nouvelles exigences américaines en 2016, l'USAF a émis un rappel pour que tous les AFFF soient éliminés comme des déchets dangereux et soient remplacés par un autre type d'AFFF avec des niveaux inférieurs de PFAS qui sont conformes aux normes américaines strictes. Tous les AFFF collectés sur la base aérienne de Chièvres (CAB) en décembre 2016 ont été éliminés par le biais de notre contrat de déchets dangereux au Benelux.

Comme demandé, nous avons également joint les résultats de l'analyse de l'eau datant de 2017, qui ont déclenché notre inquiétude. Sur Daumerie, les résultats des échantillons des trois derniers trimestres montrent des niveaux en baisse et nous attendons le prochain échantillon pour confirmer cette tendance positive d'ici fin du mois. Depuis novembre 2018, l'eau potable sur la CAB n'a plus montré de dépassement en PFAS et continue depuis de respecter les normes américaines, plus strictes que les normes européennes qui seront mises en œuvre en 2026. Le dernier échantillonnage des PFAS était prévu pour l'exercice 23. Les résultats de l'échantillonnage ont confirmé que les PFAS ne sont pas détectables.

Nous espérons que ces réponses vous rassureront sur notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité de tous, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos portes.

Bien à vous,

